

LA FORMATION AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT

ils et elles sont fiers de construire





"Les jeunes qui choisissent le bâtiment ont de bonnes raisons de le faire"

Dans le bâtiment, on se sent vite adopté. C'est une grande famille, de plus en plus nombreuse. Qui n'a pas un ami ou un parent qui travaille dans le bâtiment ?



Le bâtiment est un secteur important de l'économie, au point de dire que "Quand le bâtiment va, tout va".

Depuis plusieurs années, le bâtiment se porte bien. En dépit d'une conjoncture difficile, il doit recruter de nombreux jeunes pour faire face aux prochains défis et remplacer les salariés partant à la retraite.

Ce secteur technique recherche surtout des salariés qualifiés. Il est ouvert aux femmes comme aux hommes, à tous ceux qui ont envie de construire, de faire un métier utile. La construction comprend de nombreux métiers, il y en a pour tous les goûts et tous les talents.

On peut gagner sa vie en travaillant dans le bâtiment. C'est encore plus vrai si on saisit l'opportunité de se former tout en travaillant, car c'est un secteur où on peut rapidement progresser. Un ouvrier qualifié peut devenir en quelques années chef d'équipe, voire chef de chantier. Certains deviennent leur propre patron, en reprenant ou en montant une entreprise.

Les entreprises du bâtiment s'engagent aussi à améliorer leur compétitivité et leur performance et pour cela elles ont besoin d'intégrer des jeunes.

Réputés autrefois difficiles, les métiers du bâtiment ont beaucoup évolué grâce aux machines, aux vêtements plus confortables, aux équipements de protection, à la réglementation de la santé et de la sécurité au travail. Il reste que ce sont des métiers très techniques qui demandent des aptitudes physiques et de la rigueur.



Si vous avez ces qualités en vous, nous espérons que les pages qui suivent vous donneront envie d'apprendre un métier du bâtiment.

"L'acte de construire et de restaurer est vital pour la société"



Si bâtir pour se protéger est une des activités les plus anciennes du genre humain, si la France dispose aujourd'hui de plus de 30,2 millions de logements, il est toujours nécessaire de construire et de rénover les logements existants. **Au rythme actuel, plus de 1 000 logements neufs sont mis en chantier par jour.**



Les différentes activités économiques et les services publics ont aussi besoin d'adapter leurs bâtiments. Ces derniers sont de plus en plus fonctionnels et innovants, on les dit "intelligents". Ces nouvelles contraintes sont intégrées dans les bâtiments tant sur le plan de la diversité des styles que sur celui de la technologie. Ces bâtiments vont s'inscrire dans le patrimoine français. Qui ne serait pas fier d'y participer ?

Dans la continuité du Grenelle de l'environnement, les bâtiments sont aujourd'hui au cœur de la lutte contre le changement climatique, avec la mise en œuvre de constructions durables et l'utilisation d'énergies renouvelables.

"On ne fait jamais deux fois le même ouvrage"

Un ouvrage, c'est d'abord un projet. Les projets de construction diffèrent selon le rôle économique de leur maître d'ouvrage : collectivité locale, société industrielle ou du tertiaire, entreprise de service public, enseigne commerciale, agriculteur, organisme d'habitat social, jeune famille, couple en retraite, ... C'est ensuite un projet conçu par un architecte, qui va s'insérer dans un environnement naturel ou urbain, en intégrant différents facteurs spécifiques : type de climat, matériaux et savoir-faire locaux, style et qui va tenir compte des souhaits du client. Différents éléments peuvent être réalisés en atelier. C'est un chantier qui, partant de rien, devient le théâtre d'intervention de toute une équipe, dont l'organisation et les savoir-faire permettront d'édifier l'ouvrage.

Chaque ouvrage est l'occasion d'une expérience nouvelle.



“Le secteur du bâtiment est un poids lourd de l'économie française”

Près de 124 milliards d'euros de chiffre d'affaires sont réalisés par plus de 320 000 entreprises du bâtiment. Ce chiffre d'affaires est en progression.



Le secteur du bâtiment emploie **plus de 1 500 000 personnes, soit près de 6% de la population active.**

Auxquels s'ajoute l'ensemble des personnes qui travaillent dans la filière du bâtiment :

les maîtres d'ouvrage qui décident du projet et assurent le financement ;

les maîtres d'œuvre qui conçoivent les ouvrages et suivent les travaux ; les industriels

du bâtiment qui produisent les équipements et les

matériaux, le matériel de chantier, les équipements de

travail et de sécurité, et les distributeurs qui mettent

équipements et matériaux à la disposition des entreprises.

“Les perspectives d'embauche sont intéressantes”

Les entreprises du bâtiment doivent faire face à la croissance et aux départs en retraite de leurs salariés, l'âge moyen de la profession étant de près de 40 ans. Les entreprises estiment leurs besoins annuels de main-d'œuvre à **100 000 personnes par an**. Ce qui fait du secteur du bâtiment, un secteur des plus dynamiques en matière d'emplois.

La technicité croissante des projets, l'innovation développée dans les matériaux et les outils, l'exigence de service de la part des clients, l'autonomie nécessaire sur les petits chantiers de réhabilitation réclament une main-d'œuvre plus qualifiée, faisant preuve d'adaptabilité et d'ingéniosité. C'est pourquoi les entreprises recherchent en priorité des salariés qualifiés, hommes et femmes.

Mais, ces derniers ne sont pas suffisamment nombreux pour satisfaire la demande. Les entreprises sont donc favorables à l'accueil de jeunes formés aux métiers du bâtiment. Elles ont consenti des efforts sur les salaires. **Un ouvrier qualifié peut ainsi toucher environ 1 200 euros net par mois, hors primes et frais de déplacement.**

"Tous les talents peuvent s'exprimer"

Les savoir-faire du bâtiment sont nombreux et variés. On compte plus de 20 métiers du bâtiment, qui touchent à plusieurs aspects de la construction, *ils sont accessibles aux hommes comme aux femmes.*



LES MÉTIERS DE LA STRUCTURE ET DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

- Maçon
- Charpentier bois, constructeur bois, constructeur métallique
- Couvreur
- Métalu-verrier
- Serrurier métallier
- Tailleur de pierre
- Étancheur
- ...

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT ET DES FINITIONS



- Plâtrier-plaquiste
- Menuisier (fabricant ou installateur)
- Carreleur mosaïste
- Peintre
- Solier-moquetriste
- ...

LES MÉTIERS DU CONFORT

- Électricien
- Installateur thermique
- Installateur sanitaire
- ...

“La maîtrise d’un savoir-faire demande plusieurs années d’études”

On compte, en France, 212 000 jeunes en formation initiale dans le bâtiment. Ils peuvent suivre deux modes de formation différents, permettant d’obtenir les mêmes diplômes.

Le premier sous statut scolaire se fait au lycée professionnel, au lycée technique et dans des établissements supérieurs, avec des stages en entreprises.

Le second se fait par la voie de l’apprentissage, avec une formation en entreprise et, en complément, une formation en CFA (Centre de formation d’apprentis).



LES CURSUS DE FORMATION

Conditions	Durée	Diplôme
À partir de 16 ans et de la 3 ^e	2 ans 3 ans	CAP Bac pro
Après un CAP ou 5 ans d’activité professionnelle	2 ans	BP
Après un CAP	2 ans	Bac pro
Après le bac	2 ans	BTS ou DUT
Après un bac, un BTS, un DUT ou un concours d’entrée	3 à 5 ans	Diplôme d’ingénieur

"L'apprentissage est une façon d'apprendre en travaillant"

METTRE EN PRATIQUE SON FUTUR MÉTIER

Choisir l'apprentissage permet d'étudier avec un statut de salarié. Ce qui implique un nouveau rythme de vie, se répartissant entre environ un quart du temps passé en centre et trois quart du temps en entreprise. La formation en centre comprend de la pratique professionnelle en atelier, de l'enseignement technologique et de l'enseignement général. Cette formation complète celle dispensée en entreprise, où un maître d'apprentissage suit le parcours professionnel de l'apprenti.



GAGNER VITE SA VIE. TOUT EN CONSTRUISANT SON AVENIR

Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise suppose une inscription dans un centre de formation d'apprentis (CFA). Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée, avec une rémunération progressive calculée sur la base du SMIC, selon un pourcentage variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté du contrat. La signature d'un contrat d'apprentissage est possible entre 16 et 26 ans.

DES FORMATIONS EN ALTERNANCE QUI SE DÉVELOPPENT

Si l'apprentissage vise particulièrement les métiers de production du bâtiment, il est possible aussi de préparer des métiers de techniciens ou d'ingénieurs. 47% des jeunes en formation professionnelle initiale dans le bâtiment, du CAP au bac professionnel, ont actuellement choisi la voie de l'apprentissage.



"Il existe plusieurs postes de travail permettant d'évoluer au cours de sa carrière"

LES POSTES SUR CHANTIER OU EN ATELIER

- Ouvriers d'exécution
- Ouvriers professionnels
- Compagnons professionnels
- Maîtres ouvriers ou chefs d'équipe
- Chefs de chantier

LES POSTES EN AMONT DU CHANTIER

- Cadres commerciaux
- Cadres de gestion
- Employés
- Techniciens
- Agents de maîtrise
- Métreurs
- Ingénieur études de prix
- Ingénieurs d'affaires
- Ingénieurs d'études
- Conducteurs de travaux

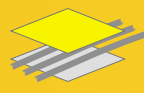
Tous ces postes n'existent pas systématiquement dans toutes les entreprises, les plus petites fonctionnant avec des hiérarchies très serrées. Dans les très petites entreprises, les fonctions commerciale, technique et d'encadrement sont souvent assumées par le seul patron.

"Progresser, c'est possible"

Avec la formation tout au long de la vie, tout salarié peut jouer un rôle moteur dans l'évolution de sa carrière. La validation des acquis par l'expérience peut permettre au salarié d'obtenir un titre professionnel. La France compte plus de 250 000 artisans, dont l'âge moyen est de 44 ans. Dans les prochaines années, beaucoup d'entre eux chercheront des repreneurs ou passeront le flambeau à leur "second".

Pour en savoir plus sur les moyens d'apprendre dans le bâtiment

- La formation initiale professionnelle :**
- CIO de l'établissement scolaire
 - www.onisep.fr
 - www.ccca-btp.fr
- La formation continue :**
- www.gfcbtp.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage
du Bâtiment et des Travaux Publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS Cedex 14

Tél : 01 40 64 26 00 - Fax : 01 40 64 08 26